

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je me suis entretenu hier avec un comité qui représentait le conseil de la Chambre de commerce du Canada. Il m'a communiqué ses vues sur la politique fiscale et monétaire ainsi que sur la fiscalité. Le gouvernement fera connaître sa réponse en temps opportun.

L'hon. M. MacLean: Le gouvernement estime-t-il que les mesures qu'il a prises à l'égard du secteur privé sont insuffisantes et en l'occurrence, va-t-il mettre au point dans l'immédiat un stimulant fiscal particulier pour encourager l'expansion des investissements industriels?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Les députés savent que j'ai parfois invoqué la procédure pour m'opposer à des questions formulées de cette façon. Quand les députés s'informent si le gouvernement avait adopté une certaine position, j'ai l'impression qu'ils demandent une expression d'opinion. Je soutiens qu'ils devraient formuler leurs questions autrement. Le ministre pourrait peut-être répondre brièvement à la question du député.

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, le député a vraiment reformulé sa question et je devrais y répondre en conséquence.

L'hon. M. MacLean: Le ministre des Finances nous dirait-il s'il a l'intention de faire, avant le congé de Pâques, une déclaration définitive sur la politique du gouvernement en matière fiscale, comme l'a demandé la Chambre de commerce du Canada, soit isolément soit dans le cadre d'un exposé budgétaire?

L'hon. M. Turner: Pas avant le congé de Pâques, monsieur l'Orateur.

LA DATE DE L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Je me demande si le ministre serait en mesure de dire à la Chambre si un budget sera présenté avant les élections et si le gouvernement entend dissimuler sa situation financière jusqu'à la fin de l'automne ou ne pas la dévoiler du tout?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ignore quand les élections auront lieu et si je devrais m'inspirer du précédent qu'établissait le très honorable représentant en 1962-1963.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre semble avoir oublié que nous avons été mis en minorité à la Chambre et que nous ne pouvions, de ce fait, faire quoi que ce soit d'inconstitutionnel. Aussi je lui demande s'il peut nous assurer que les Canadiens auront droit, avant les élections, à un exposé budgétaire à l'occasion du dépôt d'un budget par le gouvernement.

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, je ne puis que donner au député l'assurance que je me montrerai équitable envers le pays et la Chambre le moment venu.

[L'hon. M. MacLean.]

L'ACCROISSEMENT DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DANS LES INDUSTRIES ÉNERGÉTIQUES ET EXTRACTIVES—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre.

Une voix: Ne prenez pas cette peine. Il est à lire un bouquin.

M. Lewis: Étant donné que, d'après les données publiées hier par Statistique Canada, les investissements étrangers dans notre pays, surtout en provenance des États-Unis, ont atteint un sommet sans précédent l'an dernier et ont été faits surtout dans les industries énergétiques et extractives qui, maintenant, appartiennent à des étrangers ou sont contrôlées par eux dans une proportion de 80 p. 100, le premier ministre nous dirait-il si une telle expansion constante de la propriété étrangère est compatible avec la politique actuelle du gouvernement dans ce domaine?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Ma foi, monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a encore énoncé aucune politique limitant l'expansion dans ce domaine, exception faite de l'industrie de l'uranium, comme le député le sait.

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS—L'ÉNONCÉ D'UNE POLITIQUE AVANT LA VISITE DU PRÉSIDENT NIXON

M. David Lewis (York-Sud): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre peut-il nous dire maintenant quand le Parlement et le peuple canadien pourraient s'attendre à l'énoncé d'une politique gouvernementale à ce sujet?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai souvent dit, il n'est pas prudent de préciser une date, mais je ne me trompe probablement pas en déclarant que ce sera avant que son propre parti en arrive à une politique en la matière.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Mon parti, monsieur l'Orateur, en est arrivé à une politique il y a déjà assez longtemps.

Une voix: Quel côté du «waffle»?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Maintenant qu'il y a eu cet échange de propos, nous pourrions peut-être permettre au député de poser sa question supplémentaire.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il nous dire s'il annoncera la politique sur la propriété étrangère avant la visite du président des États-Unis à Ottawa le 12 avril, je crois? Qu'une telle annonce soit faite ou non, voudrait-il nous faire savoir si cette question figure à l'ordre du jour des entretiens avec M. Nixon?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne puis pas répondre à la première partie de cette question pour la raison que j'ai déjà invoquée, c'est-à-dire que je ne veux pas préciser de date. Par conséquent, celle de la visite du président est connue mais non celle de notre annonce. Quant à savoir si nous en discuterons ou non, je réponds que nos deux pays n'ont pas encore fixé le programme.